

## **Interstats Méthode N° 1 : L'enquête « Cadre de Vie et Sécurité »**

Réalisée par l'Insee depuis 2007, en collaboration avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP), l'enquête « Cadre de vie et sécurité » (Enquête CVS) - ou enquête de victimation - vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes dans les deux années précédant l'enquête.

Elle porte sur les atteintes aux biens des ménages, tels les cambriolages, les vols ou dégradations de logement ou de véhicules, les escroqueries bancaires, que ces infractions aient donné lieu ou non à une déclaration dans les services de police ou de gendarmerie.

Cette enquête traite également les atteintes aux personnes que sont les vols personnels avec ou sans violences, les violences, les menaces ou injures. Elle comporte enfin un ensemble de questions visant à recueillir l'opinion des individus concernant leur cadre de vie et la sécurité.

Au final, l'enquête CVS permet de caractériser chaque année les victimations des ménages et des individus : mesurer le nombre d'atteintes, déterminer le profil des victimes, évaluer les conséquences matérielles, corporelles ou psychologiques et analyser le sentiment d'insécurité des individus.

Elle permet également d'établir des comparaisons internationales avec les pays qui la réalisent (Etats-Unis, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suisse) de suivre les évolutions des atteintes et de fournir des indicateurs pour certains territoires infra-nationaux (par exemple, les zones urbaines sensibles jusqu'en 2014 et à partir de 2015 les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville).

L'enquête est menée chaque année auprès d'environ 23 000 ménages ordinaires résidants en France métropolitaine. En 2011, les ménages résidants de la Réunion ont été interrogés. En 2015, l'enquête a été élargie aux ménages résidants en Guyane, Guadeloupe et Martinique. Il est envisagé d'interroger Mayotte prochainement.

Jusqu'en 2006, l'Insee mesurait la délinquance subie par la population ainsi que le sentiment d'insécurité à l'aide des enquêtes permanentes des Conditions de

vie (EPCV). Des études ont été réalisées pour comparer les résultats de ces enquêtes avec celles de l'enquête CVS (se reporter à la revue Economie et Statistique, n°426, 2009, « De l'instantané au long métrage : L'enquête Cadre de Vie et Sécurité dans la série des données sur la victimation »)

La maîtrise d'ouvrage (décisions sur le questionnaire, les méthodes statistiques,...) de cette enquête est assurée depuis 2007 par l'Insee et par l'ONDRP, département de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) est associé à la maîtrise d'ouvrage du dispositif depuis 2015. L'Insee, l'ONDRP et le SSMSI sont les principaux contributeurs à son financement. La maîtrise d'œuvre (organisation de la collecte, élaboration des bases de données) est assurée par l'INSEE.

L'enquête reçoit pour chacune de ses éditions annuelles, de la part du Conseil national de l'information statistique, le label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire.

Les résultats de l'enquête font l'objet d'une analyse systématique dans les rapports annuels de l'ONDRP depuis 2008 (<http://www.inhesj.fr/fr/ondrp/les-publications/rapports-annuels>). L'ONDRP et l'Insee ont également réalisé de nombreuses études grâce à cette enquête, disponibles sur leur site internet.

Comme dans toute enquête réalisée auprès d'une partie seulement de la population, la différence entre deux résultats, en particuliers entre deux années successives, n'est pas toujours représentative d'une évolution réelle : pour qu'une variation observée entre deux statistiques extraites des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » puisse être interprétée en évolution, elle doit être supérieure à un seuil qu'on peut se représenter comme étant la marge d'erreur associée à toute collecte d'informations auprès d'un échantillon.

Dans les rapports annuels de l'ONDRP figurent les seuils de précision associés aux principales informations tirées de chaque année de l'enquête. Sur le site internet Interstats, seules sont commentées et mises en avant les évolutions dans le temps ou les différences entre catégories, dont on est certain de la signification compte tenu de ce paramètre de précision.